

Restitution du dépôt de garantie

De Mr/Mme/Mlle(locataire)
.....(adresse)

(Nom et prénom du propriétaire)
(Adresse du propriétaire)

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Restitution du dépôt de garantie

Monsieur,

Je vous ai rendu les clés de l'appartement que j'occupais en qualité de locataire le
Il y a donc plus de deux mois et vous ne m'avez pas, à ce jour, restitué le dépôt de garantie que je vous ai versé à mon entrée dans les lieux d'un montant de

Je vous informe que la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 dispose, en son article 22, que « à défaut de restitution dans le délai prévu, le solde du dépôt de garantie restant dû au locataire, après arrêté des comptes, produit intérêt légal au profit du locataire ».

Je vous mets donc en demeure, par la présente, de me restituer dans les plus brefs délais, la somme deeuros.

A défaut de paiement dans les sept jours, je saisirai la justice afin d'obtenir satisfaction.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A,
le,
Signature